

Le 9 avril 2007

**COMMUNIQUE AUX AUTORITES DE MARCHE****ALTADIS, S.A.**

Le Conseil d'Administration d'Altadis, SA ("**Altadis**") a procédé, en liaison avec ses conseils, à l'analyse ainsi qu'à l'évaluation d'une nouvelle approche non sollicitée de la société britannique concurrente Imperial Tobacco Group PLC ("**Imperial**"), qui inclut un prix indicatif révisé de 47 euros par action, en vue d'une éventuelle offre publique d'acquisition en liquide portant sur 100% du capital social d'Altadis.

Le Conseil d'Administration d'Altadis considère que la proposition révisée d'Imperial, qui ne constitue aucunement une offre pour tout ou pour partie du capital d'Altadis et qui n'a pas de caractère engageant, ne reflète ni la valeur stratégique de la Société, ni la diversité de ses actifs uniques, ni ses perspectives de croissance future. C'est pourquoi il a décidé de la rejeter, à l'unanimité.

De même, le Conseil d'Administration d'Altadis a donné instruction à ses conseils de poursuivre le processus déjà initié d'analyse des meilleures options pour la Société, ses actionnaires et ses salariés.

Afin d'éviter des rumeurs infondées et les mouvements spéculatifs sur le titre Altadis, le Conseil d'Administration maintiendra dans la plus stricte confidentialité toute nouvelle approche, analyse ou négociation qui aurait lieu dans le cadre dudit processus, et ceci, sans préjudice du strict accomplissement de ses obligations légales en matière d'information significative.